

Document de références, de ressources et

d'ALTERNATIVES

À L'ÉTABLISSEMENT POUR LA RELÈVE



AGRICOLE



Contenu du recueil

Présentation.....	2
S'établir hors des sentiers battus.....	3
Projets novateurs de valorisation villageoise, de rehaussement démographique et de diversification agricole à Saint-Camille.	5
Ressources et embûches à l'établissement d'une entreprise agricole coopérative via la création d'un écohamneau agricole	6
LA TERRE, NOTRE BIEN COMMUN!.....	7
Agriculture atypique en Europe	10
Les conférenciers invités	12
Organisateurs	12

Présentation

Le séminaire " Des alternatives à l'établissement pour la relève agricole ", présenté le samedi, le 11 décembre, de 13h00 à 21h00, au local 125 de la Place Rita St-Pierre, 58 rue Monfette à Victoriaville, a pour but d'informer et de dégager des pistes de solutions, ressources, idées et contacts pour les aspirants à l'établissement en agriculture. Il est né du constat de plusieurs jeunes qui ne sont pas fils ou fille d'agriculteur, cherchant et se décourageant de chercher souvent parce qu'ils sont insuffisamment ou mal informés sur le sujet. Pour de nombreux jeunes, leurs moyens financiers ne leur permettent pas d'acquérir un fonds de terre, lancer leur entreprise et de s'établir en agriculture. Par contre, des alternatives existent. Plusieurs exemples de projets à travers le Québec et ailleurs dans le monde, sont inspirants et porteurs de solutions afin de rendre plus accessible la terre à la relève. Ils sont malheureusement méconnus et c'est pourquoi il importe tant de diffuser les possibilités et ressources existantes. Ces initiatives pour valoriser la vie rurale gagnent à être étudiés et diffusés car elles sont très prometteuses pour les jeunes de notre région et de l'ensemble du Québec. Elles peuvent constituer un frein à l'exode rural, la revitalisation de l'économie régionale et surtout de nouveaux espoirs pour la jeunesse.

Cette activité vise donc à informer le public intéressé aux alternatives existantes ici et à travers le monde et favoriser l'échange d'idées, de ressources et de contacts afin de rendre plus accessible la possibilité de s'établir en agriculture. Pour ce faire, six intervenants présentent le témoignage de leurs initiatives, recherches et expériences.

Texte de Serge Préfontaine, agronome, professeur et directeur des opérations à la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec.

S'établir en agriculture hors des sentiers battus

www.fgcaq.com/horssentiers

S'établir hors des sentiers battus, difficile? Peut-être, mais pas impossible!

Plusieurs jeunes désirent s'établir en agriculture sans avoir la possibilité de réaliser le projet sur une entreprise familiale (transfert parents-enfants). Un certain nombre d'agriculteurs souhaitent assurer la continuité de la ferme par le transfert à une personne non-apparentée. Le taux de rendement des actifs agricoles étant relativement faible, peu de projets de ce genre se réalisent. Le démantèlement est souvent la solution préconisée. Pour cette même raison de faible rentabilité des entreprises agricoles en général, il est difficile de démarrer une nouvelle entreprise.

Il existe toutefois un certain nombre de cas où la volonté, l'intelligence, l'imagination et de bons conseils ont permis des ententes satisfaisantes pour les parties impliquées.

La Fédération des groupes conseils agricoles a produit un vidéo et un site Web afin de rendre disponible et promouvoir les situations particulières, originales et à succès de transfert de ferme qui permettent la continuité des entreprises et l'arrivée d'une relève agricole déterminée. Une série d'information utile pour préparer l'établissement en agriculture est aussi présentée.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre de la politique d'intégration des jeunes en agriculture.

Serge Préfontaine, agronome
Coordonnateur du projet



Quelques exemples de liens disponibles sur ce site :

Hors les sentiers, tout commence par un rêve.

Où a pris naissance votre désir de devenir agricultrice ou agriculteur? Peut-être provient-il de votre enfance alors que vous aimiez aller sur la ferme de votre oncle. Une chose demeure certaine, il faut aimer l'agriculture et, même, plus encore vous diront certains, il faut avoir la passion

Tests et questionnaires pour mieux vous connaître :

1. Dix questions pour vous aider à découvrir le travail fait pour vous *par Nick Williams*
http://developpement.monster.ca/articles/born_todo/
2. Développement des ressources humaines Canada offre plusieurs questionnaires sur les carrières pour vous aider à explorer tes domaines d'intérêt personnels, tes préférences et tes styles et à découvrir diverses possibilités d'avenir
https://www.emploisetc.ca/toolbox/quizzes/quizzes_ho me.do?lang=f
3. Découvre quels acquis tu possèdes et vois comment les aptitudes sont primordiales pour dénicher l'emploi dans lequel tu te sentiras le mieux. Examine tes activités quotidiennes et découvre comment elles peuvent améliorer les habiletés dont tu auras besoin pour l'emploi que tu désires.
<http://www.cariereccc.org/destination2020/bywsf/intro02f.htm>
4. Mazemaster. Afin de pouvoir utiliser ce site, il s'agit de s'inscrire. C'est simple et ça en vaut la peine pour mieux connaître les outils de connaissance de soi dans le domaine des intérêts, des aptitudes et des valeurs. Vous pourrez également avoir accès à des conseils sur la préparation du curriculum vitæ et de la lettre de présentation.
<http://www.mazemaster.on.ca/fr/selfassessment/selfassessment.htm>
5. Guide de planification de carrière du Ministère de l'éducation de l'Ontario
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/job/prospect/index.html>

Se préparer

Découvrir et connaître le milieu agricole

1. Des sources d'information variées

Journaux et publications

La Terre de chez-nous

<http://www.laterre.ca/>

Le Bulletin de agriculteurs

http://www.lebulletin.com/home_page/index.jsp

Le coopérateur agricole

<http://www.coopfed.qc.ca/Coopérateur/>

Le producteur de lait québécois en ligne

<http://www.lait.org/zone3/producteur/>

Radio et télévision

Cultivé et bien élevé

http://www.telequebec.tv/cultive/index_cadre_H.html

La Semaine verte

<http://www.radio-canada.ca/actualite/semaineverte/>

D'un soleil à l'autre

<http://www.radio-canada.ca/radio/dunsoleil/>

Internet

Agri-Réseau

<http://www.agrireseau.qc.ca/>

Agro-Clic

<http://www.agroclac.com/agroclac/accueil/homepage.jsp>

Fleurs, plantes et jardins

<http://www.jardinage.net/index.phtml>

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

<http://www.craaq.qc.ca/>

Agriculture Network Information Centre

<http://laurel.nal.usda.gov:8080/agric/>

Agrimonde

<http://www.agrimonde.com/>

AgriWebCanada

<http://www.agr.qc.ca/agriweb/index.cfm>

2. Vie à la ferme et expérimentation

WWOOF (Willing Workers On Organic Farms and World Wide Opportunities On Organic Farms) vous offre la possibilité d'être volontaire sur plus de 500 fermes biologiques canadiennes et davantage à travers le monde.

<http://www.woof.ca/canada/homecanada.html>

Vous cherchez un emploi en agriculture? Les Centres d'emploi agricole sont en lien direct avec les producteurs et les productrices agricoles du Québec. Localisés dans les fédérations régionales de l'UPA, ils recrutent, sélectionnent et voient au placement des travailleurs.

[Pour en savoir davantage.](#)

<http://www.emploiagricole.com/>

3. Une bonne formation agricole est essentielle de nos jours pour devenir agricultrice ou agriculteur.

Formation universitaire, Université Laval et le Collège MacDonald, Université McGill

<http://www.fsaa.ulaval.ca/>

<http://www.mcgill.ca/macdonald/>

Formation collégiale, (GEEA, Gestion et exploitation de l'entreprise agricole)

<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/cahiers/program/152A0.asp>

Programmes de niveau secondaire, (DEP, Diplôme d'études professionnelles)

Le réseau télématique de la formation professionnelle au Québec

http://www2.inforoutefpt.org/guide/programmes_sec.asp

Financer son projet

Capital de risques

Subvention à l'établissement

http://www.financiereagricole.qc.ca/fr/fr.php?l_sect1=2&l_sect2=2&l_sect3=5

Emprunts bancaires et autres

Soutien aux entreprises

<http://www.reseau-sadc.qc.ca/francais/programmes.html>

Stratégie jeunesse

<http://www.reseau-sadc.qc.ca/francais/programmes.html>

Subventions et autres formes d'aide

Emploi Québec, soutien au travail

<http://emploi.quebec.net/francais/individus/msemploi/index.htm>

Programme de crédits d'impôts à la recherche et au développement

http://www.investquebec.com/fr/que/doc/pdf/mesures_fiscales/rd2003-2004.pdf

...et de multiples autres liens vous sont accessibles via ce site web afin de vous aider à passer du rêve à la réalisation de votre projet d'entreprise agricole. À consulter.

Texte de Sylvain Laroche, directeur du projet de développement démographique à St-Camille.

Projets novateurs de valorisation villageoise, de rehaussement démographique et de diversification agricole à Saint-Camille.

En guise d'aperçu de la teneur des projets initiés, nous portons à votre connaissance un extrait du journal électronique hebdomadaire « Mon village ».

Si ces projets vous intéressent et que vous désirez plus d'informations vous pouvez recevoir le journal en écrivant à M. Sylvain Laroche, coordonnateur du projet à l'adresse :

mon-village@globetrotter.net

« Lors des derniers forums municipaux, il est ressorti que l'une des conditions à la survie de notre communauté était l'accueil de nouveaux résidents dans notre localité. La municipalité a dans ce sens préparé le terrain pour le développement de deux projets immobiliers à Saint-Camille, soient le projet de fermettes (12.5 acres) dans le 13^e rang et un projet domiciliaire novateur réalisé à proximité d'un parc agro villageois. »

Des rencontres et des discussions avec les propriétaires des terrains ont permis d'élaborer un premier plan d'action. C'est dans cette perspective que la municipalité Saint-Camille a demandé à la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille de coordonner la réalisation d'un plan d'action révisé pour la réalisation des projets du 13^e rang et du projet immobilier à proximité du village.

Plan d'action

- 1- Le projet immobilier des fermettes du 13^e rang ;
- 2- Le projet immobilier du parc agro villageois à proximité du village ;
- 3- La mise en valeur de l'école primaire et les TIC (Technologies de l'Information et des Communications), ainsi que de la formation continue des adultes comme actions clés du développement démographique et économique ;
- 4- Le travail en réseau des différents groupes d'intérêt de Saint-Camille comme voie essentielle pour assurer le développement (leadership de participation) ;
- 5- Le travail en réseau avec les villages avoisinants (Ham-Sud, Saint-Adrien, Saint-Georges, Wotton) et la MRC comme voie incontournable pour assurer le développement démographique et économique.

Les partenaires financiers

- La MRC d'Asbestos avec le programme du Pacte rural, volets local et supra local
- La Municipalité de Saint-Camille
- La Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille
- La coopérative La Clé des champs de Saint-Camille
- L'Association Le P'tit Bonheur de Saint-Camille et son secteur Centre d'interprétation du milieu rural.

François Rancourt, coordonnateur de la coopérative de solidarité La Clé des Champs de St-Camille.

Historique, contexte et objectifs de la création de la coopérative de solidarité La Clé des Champs de Saint-Camille par François Rancourt.

« Au début du vingtième siècle, notre région a connu un essor économique et démographique sans précédent. Cette époque en était une essentiellement de production agroalimentaire et forestière, de transformation et de commercialisation de nos matières premières.

Toutefois, les milieux ruraux ont connu un certain déclin économique et démographique qui s'est accentué d'année en année, d'une part par l'affaiblissement de la diversification agricole et d'autre part, en grande partie, lorsqu'on a abandonné la transformation de nos matières premières pour tout simplement les exporter.

Un groupe de citoyens de Saint-Camille a fondé, en 2003, la coopérative de solidarité « La Clé des Champs de Saint-Camille ».

Cet organisme a pour rôle de renforcer la diversification agricole tout en favorisant le retour à la prise en charge de la transformation et de la commercialisation de nos matières premières. »

Pour communiquer avec la coopérative de solidarité La Clé des Champs de Saint-Camille, vous pouvez écrire à corpo@globetrotter.net ou téléphoner au (819) 828-0393

Texte de Patrick Déry, de la ferme coopérative Les Vallons de Chambreule à La Baie

Ressources et embûches à l'établissement d'une entreprise agricole coopérative via la création d'un écohameau agricole

Les problèmes de la relève agricole au Québec sont importants. Ils sont non seulement de nature économique, par les capitaux nécessaires à l'acquisition des imposantes fermes actuelles, mais aussi de nature sociale. Les jeunes ne désirent pas travailler autant sur la ferme que leurs prédécesseurs pour de multiples raisons. Ils ne veulent pas être enchaînés toute leur vie à la ferme 7 jours sur 7. Ils exigent des vacances et des moments de loisirs. L'une des alternatives à cette problématique est la création d'écohameaux à vocation agricole, sorte de ferme coopérative, qui permettrait à la fois de diminuer le capital nécessaire à l'achat des actifs agricoles (terre, bâtiments, machinerie...) et de se donner des « avantages sociaux » (vacances, congé maternité...).

C'est dans cette optique que la coopérative de travailleurs Les Vallons de Chambreule, une ferme diversifiée certifiée biologique, a débuté ses opérations en 1997, en collaboration avec le Groupe de Recherches Écologiques de La Batture (GREB), un écohameau à vocation agricole fondé en 1990. En 2003, une fusion des deux entités a été tentée. Cette fusion fut sans succès à cause d'intérêts trop divergents. Le GREB s'est alors scindé en deux et est actuellement en médiation. Des recommandations pour favoriser la création et l'implantation d'écohameau ayant une véritable vocation agricole sont dégagées de cette expérience.

Qu'est-ce que la ferme *Les Vallons de Chambreule* ?

La ferme Les Vallons de Chambreule est sise à La Baie au cœur d'un éco-hameau (G.R.E.B.) et surplombe le magnifique fjord du Saguenay. La ferme est certifiée biologique par Garantie-Bio. L'activité principale y est la production maraîchère et ovine. On y trouve aussi un volet formation en agriculture pour la relève agricole.

Historique

Dès 1992, à l'âge de 20 ans seulement, Patrick Déry issu du milieu urbain rêve de s'installer à la campagne dans un mode de vie plus près de la nature, il est alors étudiant à l'université où il poursuivra ses études jusqu'à l'obtention d'une maîtrise. En 1994, il intègre déjà le projet d'éco-hameau (GREB) de La Baie qui est alors naissant. Deux ans plus tard, il y construit une petite habitation écologique isolée en ballots de paille et

alimentée à l'énergie solaire. C'est la première habitation de ce genre construite au Saguenay—Lac-Saint-Jean. La technologie d'habitation écologique mise au point par Patrick Déry avec la collaboration de Martin Simard, a reçu en 2002 le prix *Efficacité énergétique* de la Chambre de commerce de La Baie et a été finaliste aux Mercuriades de la Chambre de commerce du Québec dans la catégorie PME. En 1997, débutera la véritable aventure agricole avec la création de la ferme *Les Vallons de Chambreule*. Fondée par Patrick Déry avec des membres de sa famille, la ferme offre alors une production maraîchère restreinte mais déjà prometteuse. La vente des légumes s'y fait directement à la ferme. En 2000, la ferme *Les Vallons de Chambreule* prendra réellement son essor avec l'élargissement de sa production et une mise en marché avant-gardiste, l'Agriculture Soutenue par la Communauté. En 2003, après une expérience de quelques années avec un troupeau réduit de moutons, la ferme se dote d'un magnifique cheptel de plus de 50 brebis. Et l'aventure agricole prend un second essor, à la mesure des rêves et de la détermination de Patrick Déry son principal propriétaire. Physicien qu'il était au départ, il rêvait de mieux comprendre les phénomènes de l'univers! Tourné à prime à bord vers les astres, c'est vers la terre et la nature, dans le respect de ses cycles, qu'il se penche aujourd'hui, l'esprit scientifique toujours à l'œuvre.

Production maraîchère

La ferme *Les Vallons de Chambreule* fait la culture d'une trentaine de variétés de légumes. Aucun pesticide ni engrais chimique n'est utilisé dans la culture des légumes. Ceux-ci sont cultivés par l'emploi de techniques agricoles répondant aux normes rigoureuses de la certification biologique. La mise en marché de la production maraîchère se fait entièrement via l'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC).

Production ovine

La ferme *Les Vallons de Chambreule* fait l'élevage d'agneaux selon des méthodes naturelles et traditionnelles qui assurent à l'agneau une grande qualité au plan de sa saveur délicate et de sa texture fine et velouté. Avec cette production unique dans la région, la ferme opte pour une agriculture extensive plutôt qu'intensive, respectant mère nature avec un seul agnelage par année et un sevrage naturel des agneaux

La mission de la ferme

La ferme *Les Vallons de Chambreule* poursuit une mission chère à son fondateur. Cette mission reflète des préoccupations sur les plans mondial, régional et familial.

1. *S'inscrire dans un mouvement d'équité mondiale.*
2. *Stimuler la relève agricole et revitaliser le milieu rural et les régions.*
3. *Démontrer qu'une famille peut tirer décemment sa subsistance des revenus d'une entreprise agricole à petite échelle.*

Les Vallons de Chambreule

Téléphone : 418-544-9113 Courriel : vallons@greb.ca

Texte de Carole Ricard, juriste, coordonnatrice régionale du Québec pour le Réseau des écovillages du Canada

LA TERRE, NOTRE BIEN COMMUN!

Les autochtones considèrent qu'ils sont les gardiens de la terre et ne font pas référence au concept de propriété que nous connaissons. Notre société a été bâtie sur la notion de propriété d'où découlent nos droits et obligations. Plusieurs personnes remettent aujourd'hui en question ce concept vu l'usage abusif que certains individus, compagnies ou gouvernements ont fait de ce droit de propriété. L'état négligé de la planète résulte grandement d'irresponsabilités et de ce sentiment tout puissant résultant du droit de propriété.

Puisque nous ne faisons que passer un court laps de temps sur Terre, peut-être serait-il temps de planifier son usage de façon à ce que les autres générations puissent être fiers de nous et de l'héritage qu'on leur aura laissé.

En se considérant comme gardien d'un patrimoine, tuteur d'un bien, conservateur d'un territoire, nous pensons et agissons différemment puisque notre souci premier est de prendre soin et rendre le bien à d'autres après notre décès et non de faire du profit et d'utiliser égoïstement les ressources de ce bien jusqu'à leur total épuisement.

Que faire pour la protéger de l'homme?

L'histoire nous a démontré qu'en remettant plus de pouvoir entre les mains d'un individu ou d'un petit nombre, on risquait d'être abusé.

En contrepartie, lorsqu'un groupe substantiel d'individus participent aux décisions et aux actions, il y a des chances pour que la gestion de ce bien profite à la multitude en autant que les gens qui forment ce groupe soient informés adéquatement pour prendre des décisions éclairées.

Donc, pour protéger l'homme contre lui-même, il faut s'y mettre à plusieurs.

Comment détenir une terre à plusieurs individus?

Outre les avantages ci-haut mentionnés, acquérir une terre à plusieurs permet d'acheter une plus grande surface et souvent même d'acquérir et réaliser des projets qui autrement n'auraient pas pu se réaliser faute de moyens financiers. L'union fait la force, c'est bien connu!

Parmi les moyens de détenir une terre en commun, il y a :

- la société (la copropriété indivise)
- la copropriété divise (les condos)
- l'organisme à but non lucratif (reconnue comme œuvre de bienfaisance ou non)
- la coopérative
- la compagnie à but lucratif (ou société par actions)
- le fonds foncier communautaire
- la fondation
- la fiducie d'utilité sociale

Il y a aussi la possibilité de diviser le droit de propriété de façon à le partager ex : droit de superficie, droit d'usufruit, des servitudes et de l'emphytéose.

Ces différents modes de propriété peuvent être détenus de plusieurs façons sur un même territoire ainsi le terrain pourrait être la propriété d'une fondation alors que certains bâtiments pourraient être la propriété d'une coopérative, une parcelle de terrain pourrait être utilisée par une fondation visant la conservation d'espèces menacées tandis qu'un bâtiment pourrait être loué par la fondation à une œuvre de bienfaisance ayant une vocation éducative.

La société (la copropriété indivise)

La société existe lorsqu'on s'associe dans un but commun pour collaborer, exercer une activité qui nous plaît et qui peut nous faire vivre, contribuer à la mise de fonds, à l'apport de connaissances et de compétences et partager les bénéfices. Le contrat de société régit les règles de cette association ou à défaut le code civil y supplée.

Articles 2186 à 2266 et 1012 à 1037 du code civil du Québec

La copropriété divise (les condos)

Cette façon de détenir des terrains et des édifices est régie de manière stricte par le code civil du Québec. Elle se caractérise par le fait qu'une partie des biens sert à l'usage exclusif d'un individu alors que d'autres parties servent à l'usage collectif ex : stationnement.

Articles 1038 à 1109 du code civil du Québec.

L'organisme à but non lucratif (reconnue comme œuvre de bienfaisance ou non)

Formé au moyen d'une demande par 3 individus au gouvernement fédéral ou provincial, un organisme à but non lucratif vise la création d'un organisme distinct de ses membres, sans intention de faire un profit et de le redistribuer à ses membres, pour remplir des buts nationaux, patriotiques, philanthropiques, charitables, scientifiques, artistiques, sociaux, professionnels, athlétiques ou sportif ou autres.

Lorsque l'organisme est constitué, il peut demander à Revenu Canada et Revenu Québec de le reconnaître comme œuvre de bienfaisance, s'il le désire et si les fins pour lesquelles il a été créé entrent dans le cadre de la définition de bienfaisance.

Articles 216 à 234 Loi sur les compagnies du Québec L.R.Q. Chapitre C-38

La coopérative

La coopérative est une personne morale regroupant des personnes qui ont des besoins économiques et sociaux communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative suivantes :

- a) un membre adhère à une coopérative en s'obligeant à utiliser ses services et/ou produits en autant que celle-ci est en mesure de lui fournir;
- b) un vote par membre quelque soit le nombre de parts que le membre détient dans la coopérative. Aucun vote par procuration;
- c) paiement limité d'un intérêt sur le capital;
- d) possibilité de constituer une réserve;
- e) affectation des trop-perçus ou excédents à la réserve ou à l'attribution de ristournes aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et la coopérative, ou à d'autres objets accessoires prévus par la Loi;
- f) promotion de la coopération entre les membres et la coopérative et entre les coopératives;
- g) éducation à la coopération entre les membres, dirigeants et employés de la coopérative.

Au Québec, il existe plusieurs genres de coopératives :

- coopérative agricole

- coopérative de consommateurs (inclut la coop. d'habitation)
- coopérative de travail
- coopérative de solidarité
- la compagnie à but lucratif (ou société par actions)

Constituée par des gens qui ont un but commun, la compagnie vise à faire un profit et à le partager entre ses actionnaires-propriétaires.

Loi sur les compagnies du Québec L.R.Q. Chapitre C-38

Le fonds foncier communautaire

Comparable au «community land trust» des provinces anglaises, le fonds foncier communautaire est un organisme à but non lucratif formé de façon à acquérir, détenir et gérer des biens au profit d'une collectivité. Son conseil d'administration est généralement composé de représentants des membres, des organismes ayant une vocation semblable et des bénéficiaires ou représentants des membres de la collectivité locale ou régionale.

Guide sur les fiducies foncières et le logement abordable au Canada, Des terrains pour notre avenir, Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), LNH 0864, 1995, ISBN 0-660-95125-8

Guide organisationnel et juridique de TerraVie, fonds foncier communautaire, disponible sur demande auprès de l'organisme <http://www.terravie.org/> tél : (450) 227-5416

La fondation

La fondation est créée par un individu qui donne tout ou une partie de ses biens à une fin d'utilité sociale, et ce, sans retour. La fondation peut exercer une entreprise ou réaliser des bénéfices mais elle doit les utiliser pour les fins d'utilité sociale prévues à l'acte de donation qui la crée.

Article 1256 à 1258 du code civil du Québec.

La fiducie d'utilité sociale

Tout comme la fondation, la fiducie constitue un patrimoine distinct. Pour être considérée comme d'utilité sociale, elle doit avoir un but d'intérêt général, à caractère culturel, éducatif, philanthropique, religieux ou scientifique. Elle n'a pas pour objet unique de réaliser un profit ou d'exploiter une entreprise.

Elle peut être perpétuelle.

La fiducie est administrée par un ou plusieurs fiduciaires qui doivent être des individus et peuvent être remplacé selon les dispositions de l'acte de fiducie. Le constituant peut être fiduciaire en autant qu'il le soit avec 1 autre fiduciaire. Les fiduciaires agissent comme administrateurs des biens d'autrui.

Articles 1256 à 1298 du code civil du Québec.

Références : Centre québécois de droit à l'environnement (514) 861-7022 Me Annie Gariépy <http://www.cqde.org/> et le Guide des bonnes pratiques en intendance privée (150\$) du CQDE si vous désirez constituer un organisme de conservation.

Compliqué?

Oui et non! Pour prendre la bonne décision, il faut consulter des spécialistes.

Voici de bonnes ressources :

Pour la création de société, de compagnie, de copropriété divise, d'organisme à but non lucratif, tout notaire ou avocat est en mesure de vous conseiller et de vous assister. Les CLD (centres locaux de développement) peuvent vous aider également dans une certaine mesure. <http://www.mderr.gouv.qc.ca>

Quant aux coopératives, vous retrouverez sur le site du ministère du développement économique et régional du Québec un document complet à l'adresse suivante : http://www.mderr.gouv.qc.ca/mder/web/portail/ministere/service prt?svcid=PUBLICATIONS1&page=details_publication.jsp&iddoc=43404

Les coopératives sont régies par la Loi sur les coopératives Chapitre C-67.2 et régies par le Ministère du développement économique et régional du Québec.

Les écohomeaux et les écovillages

Un écohomeau et un écovillage sont des communautés de gens rassemblés autour de valeurs communes de viabilité qu'on appelle maintenant «développement durable».

Sur le territoire de l'écohomeau ou de l'écovillage, une planification des activités humaines sera effectuée afin de réduire au minimum leurs impacts sur l'environnement. On se servira principalement des principes de design de permaculture pour ce faire. On gèrera autant l'approvisionnement en eau, que sa qualité et son évacuation, de même pour les déchets physiques. Le recyclage, le partage, le troc, l'échange de services et de connaissances sera mis de l'avant. Les constructions seront écologiques. Les prises de décision s'effectueront en consensus pour les petits groupes et le leadership et la responsabilisation seront encouragés.

En écohomeau et écovillage, les coopératives sont souvent une bonne manière de gérer les diverses activités du village puisque la coopérative peut se diviser en plusieurs champs d'action ex: forestière, agricole, culturel, conservation, commerce etc. tout en ayant une comptabilité unique permettant le transfert de fonds d'un volet de la coopérative à un autre de façon à maintenir des activités importantes pour les écovillageois qui autrement ne seraient peut être pas rentables et supportées dans le type de communauté que nous connaissons. La communauté privilégie la diversité humaine, le respect de l'individu autant que du groupe, le respect des croyances religieuses et/ou spirituelles de ses membres.

Pour plus d'informations, consultez :

Le réseau des écovillages du Canada <http://enc.ecovillage.org/>

Le réseau des écohomeaux et des écovillages du Québec <http://www.eco-village.net/>

Le magazine AUBE <http://www.laplumedefeu.com/>

«Créer un écovillage, étape par étape», manuscrit par Carole Ricard.

Pour toute discussion préalable et services d'encadrement de votre projet, contactez-moi! Carole Ricard, consultante en démarrage d'éco-communautés (450) 979-2959

Texte de Stéphane Groleau, étudiant en Gestion et exploitation de l'entreprise agricole à Victoriaville.

Agriculture atypique en Europe

maj. jeudi, 16 décembre 2004

Présentation

Les constats

Agriculture :

- La taille des fermes augmente
- Le nombre de producteur diminue
- Le prix des terres augmente
- L'endettement augmente (des producteurs, des étudiants)
- Les revenus diminuent

Écologie :

- Augmentation des cultures d'organismes génétiquement modifiées.
- Augmentation de l'utilisation des produits chimiques
- Augmentation de la pollution (eau, air, sol)
- Augmentation des gaz à effet de serre
- Diminution des réserves de pétrole
- Augmentation des pertes en sol arable

Santé :

- Augmentation de l'obésité
- Augmentation des cas de cancer
- Augmentation des cas de maladies cardiaques
- Augmentation du taux de suicides chez les producteurs
- Augmentation de l'utilisation des médicaments
- Diminution de l'efficacité des antibiotiques
- Diminution du nombre de spermatozoïde chez l'homme

Société :

- Augmentation de la concentration des médias, supermarchés, producteurs d'intrants
- Accroissement de l'écart entre les riches et les pauvres
- Dépendance négative envers les importations et exportations
- Diminution du pouvoir des citoyens

Pourquoi faire ce constat?

1. Tout est lié : notre mode de vie, nos choix alimentaires, les modes de production.
2. Si nous voulons accroître le nombre de producteurs agricoles, nous devons faciliter

l'établissement à des gens ne provenant pas du milieu agricole.

3. Les modèles atypiques ne sont pas simplement des « alternatives », ce sont des « solutions » aux maux de la société, de la planète.

C'est avec cela en arrière que nous arrivons en agriculture. C'est avec cela en tête que j'ai décidé d'aller voir en Europe des alternatives à l'établissement.

Ainsi, pour moi, parler « d'atypique » peut se retrouver à plusieurs niveaux :

- Modes de production (biologique, végétalien avec ou sans machinerie)
- Organisations sociales (ex. COOP, écovillage, propriétaire unique)
- Propriété de la terre (ex. collective, privée, public)
- Mode de mise en marché (ex. ASC, marchés, transformation, vente à la ferme)
- Méthodes de gestion (ex. gestion holistique)
- Mode vie (ex. simplicité volontaire, slow food)

Mon voyage

Aperçu

- Neuf mois en Europe : Angleterre, Allemagne, Autriche et France.
- Une quinzaine d'endroits visités
- Grande diversité

Fils conducteur et motivation première : l'agriculture biologique végétalienne.

Cette approche consiste à cultiver :

- Sans aucun intrant chimique
- Sans aucun intrant animal
- En favorisant la biodiversité

La majorité de mes contacts furent obtenus grâce aux réseaux anglais (Vegan Organic Network) et allemand (BioVegan). Puis les fermes furent contactées directement (Internet, téléphone, lettre).

Les exemples intéressants

J'ai choisi une dizaine d'exemples que je vais brièvement présenter. Mon désir ici est d'apporter des idées et d'élargir la réflexion.

Difficultés :

- Obtenir des chiffres détaillés (réticence, gestion déficiente ou manque de temps)
- Avoir une vue d'ensemble (courts séjours au sein de la saison de culture)

Tolhurst Organic Produce

Sud de l'Angleterre, près de Reading

- La plus grosse ferme biologique végétalienne d'Angleterre.
- Cogestion
- 300 paniers par semaine avec système REPS
- Ferme mécanisée
- 8 hectares en culture (loués)
- Fertilité des champs reposant uniquement sur les engrais verts et les rotations longues
- Reconnu « Meilleur système local de paniers » par le Soil Association en 1999

Famille Langerhorst

Waizenkirchen, Nord-Est de l'Autriche,

- Petit ferme de 3,5 ha diversifiée (boisé, verger, légumes et petits fruits)
- Une quinzaine de paniers par semaine envoyés par la poste
- Sans machinerie
- 30 ans d'expérience en agriculture biologique végétalienne
- Méthode de culture associée en rangs alternés
- L'entreprise est un mode vie

Growing with Grace

Clapham, Nord de l'Angleterre

- COOP de travailleurs
- Principes : équité entre les travailleurs, commerce équitable, agriculture écologique et spiritualité.
- 1 ha de serres en vitre, sans culture extérieure
- Système de compostage de résidus verts
- Magasin à la ferme
- 250 paniers par semaine livrés à domicile
- Reconnu « Meilleur système local de paniers » par le Soil Association en 2002

Ecovillage Sieben Linden

Près de Salzwedel, Nord-Est de l'Allemagne

- Écovillage coopératif de 60 personnes
- Système des « voisinages » (Nachbarschaft)
- Aucune mise en marché (tout est vendu à la communauté)
- Construction écologique

Helmut Butolen

Sank-Leonard, Basse Autriche

- 1,7 hectare
- 50 paniers par semaine
- Polytunnels fait maison
- Sans machinerie
- Peu de dépenses

Gleebeland

Sale, Nord de l'Angleterre

- Coop de travailleurs
- Production pour une épicerie
- 1 ha loué en ville
- Mécanisé

Le Guerrat

Rimont, Sud de la France

- Bed & Breakfast avec créneau végétalien
- Marché public

- Transformation d'aliments
- 1 hectare loué

Growing Green

Darlington, Nord-Ouest de l'Angleterre

- OSBL
- Projet expérimental supporté par la communauté
- 2 hectares (5 acres) loués, la moitié en prairie servant de source de fertilité
- Paniers livrés en tricycle

Autres

RISC : Reading's Development Education Centre

- Toit potager en permaculture
- Café -resto engagé
- Magasin équitable

Amis de la Douceur et de l'harmonie

- OSBL avec bail emphytéotique (99 ans)
- Conservation de graines de semences
- Utilisation du compost de fumain.
- Petite communauté spirituelle dans les Pyrénées orientales
-

Observations

Similarités

Contexte européen très similaire

- Manque de relève
- Importance de la formation, des stages et visites
- Importance de la communication au sein de l'organisation sociale
- Tendance problématique vers la grande industrie.

Est-ce en jouant le jeu de la grande industrie que l'on va :

- Repeupler les campagnes?
- Revaloriser le travail agricole?
- Améliorer la situation financière des travailleurs agricoles?
- Lutter contre le courant monopolistique?

Pistes d'avenir

- Revoir nos modes de penser
- « Small is beautiful »
- La décentralisation et le réseautage
- L'agriculture biologique végétalienne...

Ressources

Agriculture végétalienne (réseau et information)

- Réseau d'agriculture végétalienne, www.vegiculture.cjb.net
- Vegan Organic Network, www.veganorganic.net
- BioVegan, www.biovegan.org

Ressources voyage, contact et stage en Europe

- World Wide Opportunities on Organic Farms, www.wwoof.org
- Programme Vacances-Travail, www.swap.ca
- Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, www.ofqj.gouv.qc.ca
- PasserelleEco, www.passerelleco.info

Les conférenciers invités

Serge Préfontaine, prefontaine.serge@cgpvicto.qc.ca agronome, professeur et directeur des opérations à la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec. Il a coordonné la réalisation du site web « S'établir en agriculture hors des sentiers battus » www.fgcaq.com/horssentiers/index.php

Sylvain Laroche, mon-village@globetrotter.net directeur du projet de développement démographique et **François Rancourt**, corpo@globetrotter.net coordonnateur de la coopérative de solidarité la Clé des champs nous exposent deux initiatives fortes intéressantes soient, favoriser l'établissement de fermettes de 12.5 acres dans le rang 13 et la création d'un parc agrovillageois en périphérie du village de St-Camille afin de diversifié l'agriculture et de favoriser l'établissement de jeunes familles.

Patrick Déry, chambreule@yahoo.ca de l'écohameau le G.R.E.B., à La Baie, fondateur de la ferme coopérative Les vallons de Chambreule, ferme de production maraîchère et ovine. Avec ses 60 partenaires, celle-ci fait parti du réseau d'agriculture soutenue par la communauté d'Équiterre www.equiterre.qc.ca. Cette mise en marché relie directement le producteur au consommateur par un abonnement payé à l'agriculteur en échange de paniers de légumes frais, livrés tout au long de la saison de culture. Il nous présente son expérience en tant que jeune agriculteur et ses recommandations à l'établissement d'écohameaux agricoles.

Carole Ricard, ricard.ca@videotron.ca juriste, coordonnatrice régionale du Québec pour le Réseau des écovillages du Canada et membre du conseil d'administration de la fiducie foncière communautaire Terravie, <http://www.terravie.org/>, nous renseigne sur différentes forme de propriété collective tel l'organisme à but non lucratif, les fiducies foncières, les coopératives et les écovillages.

Stéphane Groleau, veganquebec@yahoo.ca étudiant en Gestion et exploitation de l'entreprise agricole au cégep de Victoriaville. Tout frais arrivé d'un séjour de 9 mois en Europe où il a observé et expérimenté plusieurs modèles agraires alternatifs. Il nous présente ses réflexions à travers 10 exemples visités lors de son périple.

Organisateurs

L'événement est parrainé par **Organisation Pleine Terre** et est soutenu financièrement par le programme Espaces initiatives jeunesse du **Carrefour Jeunesse Emploi d'Arthabaska** et par le **Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec**. Leur soutien a contribué significativement à la qualité de cet événement.

Nous tenons à remercier Serge Préfontaine, Sylvain Laroche, François Rancourt, Patrick Déry, Carole Ricard et Stéphane Groleau qui ont si généreusement accepté de partager les fruits de leurs recherches et expériences. Cet événement étant organisé sur une base bénévole, nous tenons à honorer tous ceux et celles qui ont gracieusement contribué à son succès. Enfin, nous exprimons un remerciement spécial pour la patience et l'excellent travail de notre infographiste, Véronique Plouffe, pever@videotron.ca.

Organisation Pleine Terre est un jeune organisme à but non lucratif fondé au Centre du Québec, en avril 2004. Il œuvre essentiellement à la recherche et au développement de modèles agraires durables et solidaires ainsi qu'à favoriser l'apprentissage et la prise en charge collective des populations rurales. Pour plus d'informations et pour devenir membre vous pouvez consulter son site Internet www.pleineterre.ca.tc ou téléphoner au (819) 758-3994.

Benoît Girard
Président d'Organisation Pleine Terre
Jonathan Rioux
Secrétaire trésorier